

d'un point culminant à un autre, n'en diminuera jamais, le moindrement, l'importance.

Je me propose, toutefois, de revenir aux événements qui se sont produits dans la semaine précédant le dépôt du rapport à la Chambre. Il y a ce récit que le premier ministre (M. St-Laurent) nous en a fait dans une déclaration qu'il a formulée il y a plusieurs semaines. Le ministre de la Défense nationale (M. Claxton) étant à Paris dans l'accomplissement de ses fonctions, le rapport a été remis, nous a-t-on dit, entre les mains du ministre suppléant de la Défense nationale, c'est-à-dire du solliciteur général (M. Campney), le 9 décembre, au moment où il allait prendre le train pour Toronto. Il est intéressant d'examiner de plus près la mission importante qu'allait exécuter le solliciteur général au moment où le rapport lui a été remis. Était-ce donc un événement de grande importance nationale qui l'éloignait de la capitale lorsque le rapport lui était remis en sa qualité de ministre suppléant de la Défense nationale?

En réalité, la mission qu'allait entreprendre le solliciteur général en prenant son train pour Toronto consistait à prononcer un discours devant un certain groupement libéral, qui se réunissait le jour suivant; au cours de l'allocution prononcée devant ce groupe politique...

L'hon. M. Campney: Quel mal y a-t-il à cela?

M. Fleming: Voici ce qu'il y avait de répréhensible à cet égard: on a retardé d'au moins deux jours le dépôt du rapport à la Chambre, parce que le ministre intéressé voulait plus, à ce moment-là, tenir un engagement de nature politique que des affaires de la nation. Un point, c'est tout.

Or, lorsqu'il a adressé la parole à l'assemblée en question, qu'avait à dire le ministre?

L'hon. M. Campney: Je voudrais tout simplement faire remarquer que j'ai dit bien clairement qu'on avait retardé à déposer le rapport afin de pouvoir le remettre d'abord au premier ministre, et au ministre de la Défense nationale. L'événement dont parle le député n'avait donc rien à voir à cela.

M. Fleming: Le seul point qui cloche dans la réponse qu'on vient de fournir, c'est qu'elle ne s'accorde pas avec ce qui s'est passé, nous a-t-on dit. Mais revenons à ce qui s'est dit lors de la mission importante qui a appelé le ministre ailleurs, quand le temps ne permettait pas d'étudier le rapport alors. Voici, d'après le *Star* de Toronto, en date du 9

[M. Fleming.]

décembre, ce qu'aurait dit le ministre à ses auditeurs:

Mais avant tout, faisons savoir à la population ce que nous avons fait.

Et plus loin, dans l'article, il parle de la précieuse contribution que le Canada a fournie à la défense collective et il déclare que le gouvernement national est absolument indemne de corruption ou de scandale.

Des voix: Bravo!

M. Fleming: Et, monsieur l'Orateur, le ministre avait entre les mains le rapport Currie qui met à jour le plus grand scandale national au pays depuis celui de la Beauharnois, qui a été mis à découvert par M. Bennett il y a vingt ans. Nous avons là un exemple caractéristique de la propagande libérale: le ministre laisse le rapport à Ottawa et n'a pas apparemment le temps de le lire, et fait ensuite une déclaration que contredisent complètement les faits dont on pouvait prendre connaissance.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner, monsieur l'Orateur, qu'il règne tant de confusion chez les députés qui siègent à votre droite relativement à cette affaire, car, depuis que le rapport Currie a été déposé à la Chambre, le Gouvernement s'est désespérément embrouillé dans sa manière d'envisager la question. Les formes variées de contradictions et de confusion de leur part n'ont rien de nouveau. Nous en voyons constamment se produire de l'autre côté de la Chambre; mais, en cette occasion, les contradictions et la confusion étaient peut-être un peu plus marquées parce que la variété en semblait illimitée.

L'attitude qu'ont tout d'abord adoptée les membres du Gouvernement a été illustrée dans un discours prononcé le 16 décembre par le député de Northumberland (Ont.) (M. Robertson) qui apparemment s'est efforcé par tous les moyens de rejeter le blâme sur les galonnards. On se souvient que le chef de l'opposition (M. Drew) a pris la parole à la Chambre le même jour. Il a dû faire face à des interruptions générales de la part des députés d'en face qui voient là leur seul moyen de prendre quelquefois part aux délibérations, et qui n'ont pas cessé de s'en prendre aux galonnards. Telle semble avoir été alors la situation. Le Gouvernement, ou du moins ceux qui l'appuyaient, avait adopté alors comme pratique, ou comme procédé, de rejeter la responsabilité sur ceux qu'on appelle les galonnards.

Vous vous rappelez, monsieur l'Orateur, comme il était significatif de voir que le premier ministre n'a pas pris part à la discussion alors qu'il s'agissait d'une question dont l'importance était aussi vitale pour le